

Un passager pour l'Algérie tabasse deux hôtesses de l'air... islam religion de paix et d'amour

écrit par Olivia Blanche | 3 février 2019



Plusieurs heures après les faits, les personnels d'Avia Partner, une société sous-traitante, gérant les enregistrements (passagers et bagages) pour le compte des compagnies aériennes n'ayant pas de guichet sur place, sont encore sous le choc.

Après la [violente agression dont ont été victimes ce matin deux de leurs collègues](#), les hôtesses ont choisi de prolonger leur droit de retrait « *jusqu'à ce que les mesures de sécurité soient mises en place* ». Donc éventuellement jusqu'à lundi. « *Comme nous n'enregistrons plus les bagages et les passagers, cela a pour conséquence directe des annulations, des reports ou des retards de vols* », principalement vers l'Algérie.

La violence avec laquelle ce passager a frappé à coups de poings et de pieds les deux femmes (une responsable de vol et son superviseur), est sans précédent. « *Que le ton monte, que l'on nous insulte verbalement, cela arrive parfois parce que les passagers ne veulent pas payer l'excédent de bagage par*

exemple. Certains s'approchent un peu trop près », témoigne une employée. Mais cela dépasse l'entendement : cet homme voulait embarquer pour un vol d'Air Algérie pour se rendre à Annaba (dans le Nord Est de l'Algérie). »

Sauf qu'il s'est présenté dans le hall 1 de l'aéroport Marseille Provence ce matin seulement une demi-heure avant le départ et avec un important excédent de bagages : *« Ma collègue lui a expliqué qu'il ne pourrait pas embarquer car il faut se présenter une heure avant le départ et qu'il avait trop de bagages. »* L'homme aurait alors sauté sur le tapis à bagages, assénant gifles, coups de poings aux deux hôtesses, les tirant par les cheveux jusqu'à ce qu'elles se retrouvent à terre, où il aurait poursuivi son pugilat à coups de pieds.

Maîtrisé par les forces de police et extrait de la zone voyageur, il a été entendu dans les locaux des services de sécurité à l'aéroport. Ses deux victimes ont été prises en charge par les pompiers et transportées à l'hôpital sur Marseille. Le médecin leur a prescrit à chacune cinq jours d'arrêt de travail. *« Par solidarité, nous avons exercé notre droit de retrait, explique cette employée d'Avia Partner. De toute façon, nous étions incapables de reprendre normalement le travail. »*

La société a promis à son personnel plus de sécurité au guichet, au moins durant tout le week-end. *« Même si on dit qu'un renfort policier a été dépêché depuis Marseille, nous ne sommes pas rassurées. Nous exercerons notre droit de retrait jusqu'à ce que nous nous sentions en parfaite sécurité. »*

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/5350775/aeroport-marseille-provence-apres-une-violente-altercation-les-hotesses-de-vol-davia-partner-toujours-sou>

Encore un barbare qui ferait mieux d'y rester à Annaba ! VAS-Y et ne REVIENS PAS !!!